

# TALENCE INNOVATION

SUD DÉVELOPPEMENT

Agence de Développement  
Economique du Sud Bordeaux



compte rendu d'activités 2006, orientations 2007

Talence Innovation Sud Développement  
Agence de Développement Économique et des Technologies Nouvelles

compte rendu  
d'activités  
2006  
orientations  
2007

## sommaire

Avant-propos	3
<b>1 AIDE et appui à la création d'entreprises : mise en place d'infrastructures d'accueil d'entreprises</b>	<b>7</b>
1.1 La pépinière d'entreprises : évolution du projet et site Internet	10
1.2 La pépinière en ligne	12
1.3 Un hôtel d'entreprises	13
1.4 La mise en place d'un pré-incubateur	14
1.5 Le club des entrepreneurs de Talence	15
<b>2 ÉTUDES et actions spécifiques à caractère intercommunal et de développement durable</b>	<b>17</b>
2.1 Actualisation de données et nouvelles publications de l'Observatoire des Activités et de l'Emploi du Sud Bordeaux	20
2.2 Initiatives et actions en faveur de la création d'entreprises auprès des femmes et des jeunes dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle pépinière sur le Sud Bordeaux	24
2.3 La mise en place d'une politique de développement durable : l'Agenda 21 de la ville de Talence	26
<b>3 RELATIONS avec les Universités et Grandes Écoles et pôles thématiques de développement</b>	<b>29</b>
3.1 Participation de Talence Innovation Sud Développement au pôle Alpha (Aquitaine Lasers Photonique et Applications)	31
3.2 Partenariats et actions liés au pôle « Qualité-Sécurité-Environnement et Développement durable »	32
3.2.1 Management « Qualité-Sécurité-Environnement »	32
3.2.2 Développement durable : entreprises et collectivités	32
3.3 Initiatives et actions en faveur de l'intégration du développement durable dans les PME/PMI	33
3.4 Partenariat avec les Universités et les Grandes Écoles	36
3.4.1 Partenariat avec l'Université de Bordeaux 3	37
3.4.2 Partenariat avec l'IEP	37
3.4.3 Partenariat avec l'Université de Bordeaux IV	38
3.4.4 Partenariat avec l'École de Management de Bordeaux	39
3.5 Le Comité des Experts	40
<b>4 PROMOTION, participation aux manifestations extérieures et communication</b>	<b>43</b>
4.1 Promotion du territoire par une participation active aux manifestations extérieures	45
4.2 La stratégie de communication de Talence Innovation Sud Développement	49
4.2.1 Le site Internet	49
4.2.2 La newsletter	52
4.2.3 La nouvelle identité visuelle	53

## avant propos

Ce document rend compte de l'activité de Talence Innovation Sud Développement, Agence de Développement Économique et des Technologies Nouvelles pour l'année 2006.

Depuis sa création, l'association Talence Innovation Sud Développement a initié un ensemble de projets couvrant les champs du développement économique, du développement local et de l'aménagement durable du territoire. Cela se traduit notamment par des études et des projets comme la mise en place d'infrastructures d'accueil d'entreprises sur le territoire talençais. L'Agence de Développement Économique et des Technologies Nouvelles a également initié des programmes d'actions, allant de la coopération intercommunale au développement durable du territoire, ainsi qu'au renforcement des relations entre la ville de Talence et les villes du Sud de l'agglomération de Bordeaux, les Universités et les Grandes Écoles.

L'Agence de Développement Économique et des Technologies Nouvelles est devenue intercommunale depuis l'Assemblée Générale extraordinaire du 10 juin 2004 grâce aux adhésions, aux côtés de la ville de Talence, des villes de Gradignan, Villenave d'Ornon et la ville de Bègles au travers de la SAEMCIB. A cet effet, l'association a adopté de nouveaux statuts et une nouvelle dénomination « Talence Innovation Sud Développement ». Ce regroupement s'est effectué avec l'appui

de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui entend favoriser les projets à caractère intercommunal dans le cadre de sa politique de développement économique « Propositions pour une nouvelle politique économique de la Communauté Urbaine 2003-2006 » et les nouvelles orientations depuis le début de l'année 2007.

Le territoire d'intervention est celui du Sud Bordeaux, dont la surface de 5 534 ha correspond à peu près à celle de la ville de Bordeaux. Il accueille environ 119 000 habitants soit 17,5 % de la population de la CUB et plus de la moitié de la population de la ville de Bordeaux. Il est en augmentation de 8 % par rapport au dernier recensement de l'INSEE en 1999.

Talence Innovation Sud Développement a également élargi son action conformément aux missions qui lui ont été confiées en matière de développement économique et développement local sur le territoire de la commune de Talence : elle met en œuvre et pilote aujourd'hui un ensemble de projets dont la réalisation contribue au développement durable du territoire du Sud Bordeaux et plus largement du territoire communautaire.

Cette dimension intercommunale s'est renforcée en 2006 à travers différentes actions de l'Agence (pépinière en ligne, Observatoire

des Activités et de l'Emploi du Sud Bordeaux, l'étude « Initiatives et actions en faveur de la création d'entreprises auprès des femmes et des jeunes »). Elle se verra confortée en 2007 par la poursuite de ces initiatives et l'élaboration de nouveaux projets communs à l'ensemble des villes du Sud Bordeaux.

L'objet général de l'Agence, tel qu'il figure dans les statuts - favoriser un développement économique, social, technologique et durable sur la commune de Talence et les communes du Sud de l'agglomération de Bordeaux - se décline en trois grands objectifs que l'on peut ainsi rappeler :

**Favoriser** la création et l'accueil d'entreprises sur le territoire du Sud Bordeaux et permettre l'implantation et le développement de tout projet à caractère économique, à forte dimension scientifique, technologique ou innovante, avec la mise en place d'infrastructures d'accueil d'entreprises : pépinière, hôtel d'entreprises, incubateur. L'ouverture de la pépinière d'entreprises sur le territoire de Talence est prévue au cours du deuxième semestre 2008 et fait figure d'objectif prioritaire, avec un effet structurant sur le développement économique de l'agglomération.

**Anticiper** le développement économique du Sud Bordeaux et pour se faire, réaliser des

études tant sur le plan local que national, participer à toutes initiatives et actions à caractère intercommunal en faveur de la création, du développement et du maintien des entreprises et de l'emploi avec notamment la mise en place de l'Observatoire des Activités et de l'Emploi du Sud Bordeaux. Cette action a concerné plus particulièrement les secteurs d'activités liés aux nouvelles technologies et à l'innovation en matière de Technologies de l'Information et de la Communication, multimédia, physique optique laser, biotechnologies, développement durable - qualité sécurité environnement, thématiques retenues par le Comité des Experts de Talence Innovation Sud Développement.

**Renforcer** le rapprochement entre les villes du Sud Bordeaux, l'Université et les Grandes Écoles au travers de projets structurants pour la ville et l'Université. Favoriser la mise en place de partenariats pour le développement de projets communs et promouvoir l'image du territoire du Sud Bordeaux.

Cette dynamique conforte les analyses et les perspectives d'actions et de développement de Talence Innovation Sud Développement dans les prochaines années : les différents projets et expertises se déploient en cohérence avec l'échelon territorial d'intervention de l'Agence.

Ainsi, Talence Innovation Sud Développement participe et poursuit :

- la mise en place d'outils et de projets structurants sur le territoire communal talençais,
- l'élargissement de ces actions au niveau intercommunal (Sud de l'agglomération Bordelaise),
- la réalisation d'actions spécifiques en lien avec les pôles de développement thématiques,
- le renforcement avec les Universités et les Grandes Écoles (échelon régional, enjeux nationaux et européens).

# 1 aide et appui à la création d'entreprises : mise en place d'infrastructures d'accueil d'entreprises

En 2006, l'Agence a poursuivi son action en matière de développement économique et d'accueil des entreprises en poursuivant la mise en place opérationnelle du dispositif cohérent dédié à l'accueil d'entreprises :

- la pépinière d'entreprises,
- la pépinière « en ligne »,
- l'hôtel d'entreprises,
- le partenariat avec l'Incubateur Régional d'Aquitaine (IRA) implanté sur le terri-

toire talençais de l'Université de Bordeaux<sup>1</sup> (Domaine du Haut Carré à Talence).

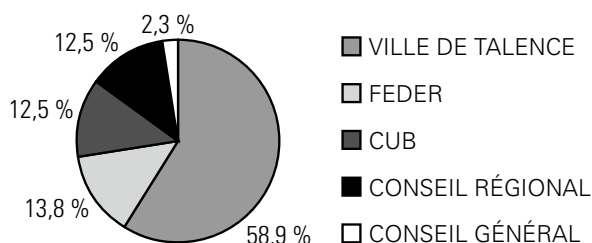
En mettant en place des infrastructures d'accueil destinées aux entreprises nouvelles présentant un projet à caractère novateur orienté vers les technologies nouvelles et en accompagnant les créateurs d'entreprises dans leur démarche, Talence Innovation Sud Développement participe au dynamisme économique en faveur de la création d'entreprises, d'activités nouvelles et d'emplois sur Talence et le Sud Bordeaux.

## 1.1 la pépinière d'entreprises : évolution du projet

En 2003, suite à l'étude de faisabilité économique, juridique et financière menée sur le projet Pépinière porté par Talence Innovation Sud Développement, des engagements des différentes collectivités concernant le financement du projet avaient été pris.

En 2004, chacune des parties prenantes avait donné son accord. 2005 devait être l'année de la mise en place opérationnelle. Cependant, en juin de la même année, puis en 2006, de nouvelles dispositions concernant la participation du FEDER ont nécessité une reprise du projet, entraînant un allongement des délais pour la réalisation de la pépinière. Un nouveau montage financier, validé par les différentes instances délibérantes, a donc été nécessaire avec la répartition suivante :

### Montage financier de la pépinière



La ville de Talence est devenue propriétaire du terrain sur lequel sera édifiée la pépinière. En 2006, compte tenu de ces évolutions, le projet d'architecture initial s'est vu modifié. De nombreuses réunions autour du projet Pépinière ont eu lieu relatives à l'édifice de la pépinière (taille, forme, visibilité...). Une modification de permis de construire a été déposée. La pépinière d'entreprises couvrira désormais une surface de l'ordre de 1 087 m<sup>2</sup>, dont 734 m<sup>2</sup> utiles, sur un terrain total de 2 000 m<sup>2</sup> dont une partie pourrait être cédée. La structure sera publique et clairement identifiable « point focal ».

Cette année a été l'occasion de faire émerger de nouvelles propositions : par exemple, la construction d'un hôtel d'entreprises et de bureaux orientés vers le tertiaire et le tertiaire supérieur à côté de la pépinière, pour la création d'un véritable pôle économique. La ville de Talence a d'ailleurs acquis une nouvelle parcelle sur le site, permettant d'envisager d'autres perspectives d'aménagement.

Cependant, ces différentes discussions s'accompagnent forcément de nouvelles décisions et les procédures administratives engendrées augmentent d'autant plus les délais de construction.

Aussi, la réalisation concrète de la pépinière et son démarrage ne pourront être envisagés

avant début 2008. La pose de la première pierre pourrait avoir lieu en octobre 2007.

Les missions de Talence Innovation Sud Développement pour 2007 se poursuivront donc avec :

- études et actions liées à la future pépinière,

- animation, conseil et accompagnement (suivi, formation) de créateurs,  
- conseil et suivi de la ville de Talence, dans les phases de lancement des consultations et appels d'offres et jusqu'au démarrage des travaux.

## 1.2 la pépinière « en ligne »

Parallèlement au projet de pépinière, en 2006, Talence Innovation Sud Développement a mis en place une Pépinière en ligne. L'objectif est de faire bénéficier les créateurs d'entreprises des services d'une pépinière d'entreprises. Ce site permettra d'expérimenter un premier pilotage « virtuel » de la pépinière et d'attirer des porteurs de projet en vue de les intégrer concrètement dans les locaux. Cela est possible notamment grâce à la participation des fonds européens FSE (dans le cadre de l'Objectif 3, mesure 7).

L'architecture de la rubrique avait été élaborée fin 2005 et en 2006, Talence Innovation Sud Développement a concrétisé le projet avec l'élaboration et la mise en ligne des différentes rubriques :

- Espace « INFOS ». Le visiteur dispose d'un ensemble de conseils pour l'aider à faire mûrir son projet, à le concrétiser et à prendre conscience des qualités requises ou à développer pour être un futur créateur d'entreprise. Au sein de cette rubrique, on trouve ainsi des tests pour connaître ses compétences en entrepreneuriat, les étapes clés et les questions à ne jamais perdre de vue lors de la création mais aussi au cours du développement même de l'activité.
- Espace « OUTILS ». Cette rubrique regroupe un ensemble de thèmes autour de la création d'entreprises. Toute l'actualité (sites

sur la création d'entreprises, les concours, les événements...) mais aussi de nombreux outils permettant d'accompagner le créateur dans son projet (documents et programmes téléchargeables, liens vers des guides d'aide à la création d'entreprises).

- Espace « NOS SERVICES ». Ce dernier espace expose les services que Talence Innovation Sud Développement apportera aux créateurs (tutorat, formation, mise en relation avec des experts...). Un lien spécifique permet aux porteurs de projet d'entrer en contact avec l'équipe de Talence Innovation Sud Développement afin de soumettre le projet et bénéficier, après étude de cas, d'un accompagnement personnalisé.

Le calendrier concernant le projet de pépinière en ligne pour 2007 sera donc :

- Actualisation des informations des rubriques « Infos » et « Outils »,
- Recherche de nouveaux outils pour accompagner les créateurs,
- Accompagnement en ligne de porteurs de projet,
- Recherche de nouveaux partenaires pour préparer à la mise en relation avec les experts (cf. rubrique « Services »).

## 1.3 un hôtel d'entreprises

En 2003 et 2004, Talence Innovation Sud Développement a finalisé les études portant sur l'opportunité de création et d'implantation d'un hôtel d'entreprises sur la commune de Talence. L'Agence a notamment étudié l'intérêt et la pertinence de placer cet outil dans un cadre élargi à caractère intercommunal et a aussi analysé les enjeux liés à une implantation en zone de redynamisation urbaine (ZRU) ou à proximité de cette zone.

Parallèlement au montage et à la réalisation du projet d'hôtel d'entreprises sur la commune de Talence, Talence Innovation Sud Développement avait participé au groupe de travail Économie et Formation dans le cadre d'une action menée par la ville de Talence en matière de requalification urbaine du quartier de Thouars, quartier situé en ZRU (Zone de Redynamisation Urbaine). Ce projet prévoit l'élaboration d'un plan d'aménagement d'ensemble du secteur de Thouars et s'organise autour d'une réflexion axée sur quatre ensembles thématiques : « l'organisation urbaine et foncière et les déplacements » ; « l'habitat » ; « l'activité économique et la formation » ; « la vie sociale et collective ».

L'étude de faisabilité d'implantation d'un hôtel d'entreprises sur la commune de Talence a conclu à l'intérêt et à la possibilité de coexistence de deux types de projets immobiliers complémentaires, qui pourraient

voir le jour à Talence, la localisation et le type étant à définir plus précisément ultérieurement. Aussi, sur le terrain acquis pour la mise en place de la pépinière d'entreprises, un deuxième projet pourrait coexister. La pépinière d'entreprises, établissement à caractère public, sera un édifice clairement identifiable et mis en avant sur l'espace prévu. A proximité, le terrain accueillera un hôtel d'entreprises à caractère privé. Cet hôtel pourrait avoir une vocation intercommunale.

Cette structure pourra accueillir des activités de types tertiaire et tertiaire supérieur. Elle bénéficiera d'un environnement tout à fait propice, à proximité de la pépinière accueillant des activités innovantes et des nouvelles technologies, du pôle universitaire et des Grandes Écoles du campus. Ce projet pourrait faire l'objet d'un portage privé : des investisseurs-promoteurs ont renouvelé leur intérêt pendant l'année 2006. Talence Innovation Sud Développement approfondira la recherche d'investisseurs pendant l'année 2007 pour trouver les meilleurs partenariats possibles pour la ville de Talence et les activités dont il faudrait faciliter l'implantation.

Ces projets en amont, nourriront les réflexions sur la troisième structure mise en place à Talence : le pré-incubateur.

## 1.4 la mise en place d'un pré-incubateur

La réflexion sur le projet de lancement d'un incubateur privé de start-up innovantes s'est poursuivie en 2005, en liaison avec l'Université de Bordeaux 1 et l'Incubateur Régional Aquitaine (IRA), par une étude de pré-faisabilité (ou d'avant-projet), dont le contenu envisage les opportunités, les facteurs clés de succès et les conditions de viabilité d'un tel projet, ainsi que son montage juridique et financier.

La mission du pré-incubateur s'intègre dans une action globale d'initiation et de sensibilisation à la création d'entreprises. Il permettra de répondre à un public de créateurs spécifiques : les étudiants. Le but de cet accompagnement est de valider la faisabilité des projets et de former les futurs chefs de projet aux compétences qu'ils auront à mettre en œuvre lors de leurs démarches de création et de lancement commercial.

Le contexte économique ayant conduit à réviser les business models des incubateurs,

Talence Innovation Sud Développement a initié un certain nombre de contacts avec des structures proposant des modèles économiques intéressants sur le plan national et européen et susceptibles d'être dupliqués par l'intermédiaire de partenariats. Talence Innovation Sud Développement intervient également comme opérateur technique pour concevoir et animer un projet de création d'un pré-incubateur étudiant.

Dans le cadre des actions menées par Talence Innovation Sud Développement en vue de promouvoir la création d'entreprises, l'innovation et le transfert de savoir-faire entre l'université et l'entreprise, il a ainsi été précisé en 2007 de procéder à l'évaluation, la sélection et la recherche de subventions d'accompagnement de projets innovants portés par des créateurs d'entreprises et plus particulièrement par les publics spécifiques (jeunes créateurs et femmes créatrices).

## 1.5 le club des entrepreneurs de talence

La ville de Talence avait chargé Talence Innovation Sud Développement d'étudier l'opportunité de créer un club d'entrepreneurs à Talence. En 2005 et 2006, l'Agence avait mené une enquête auprès des entrepreneurs de Talence. Elle avait démontré un intérêt réel des entreprises pour la création d'un club.

Suite à cette enquête, Talence Innovation Sud Développement avait organisé deux réunions (une le 07 novembre 2005, la seconde le 12 décembre 2005). Elles ont permis de définir les missions du club. Ainsi, il souhaite rassembler entrepreneurs, chefs d'entreprises, cadres dirigeants des petites, moyennes et grandes entreprises du territoire, universitaires, responsables d'associations de développement économique, experts, pour tisser des liens professionnels et favoriser les échanges et la mise en commun d'expériences, participer aux débats et décisions du territoire et être force de proposition, apporter des réponses aux préoccupations collectives, développer des relations avec les Universités et Grandes Écoles du territoire, renforcer les liens avec les entreprises et les clubs d'entreprises des communes proches, dans l'objectif de dynamiser le tissu économique du Sud Bordeaux.

En 2006, Talence Innovation Sud Développement a poursuivi l'animation du « Club des Entrepreneurs ». Conformément aux attentes des chefs d'entreprises exprimées lors des

réunions de 2005, l'Agence a proposé de renforcer les liens entre chefs d'entreprises en les réunissant à l'occasion de conférences portant sur des sujets touchant l'ensemble des secteurs d'activités représentés au sein du club. Les problématiques nouvelles soulevées par le concept de développement durable, sont parfois abstraites pour les acteurs économiques qui ne voient pas bien l'intérêt de la démarche mais qui sont surtout gênés par le manque de moyens pour se l'approprier et la mettre en œuvre. Dans ce but, Talence Innovation Sud Développement a organisé des conférences/débats thématiques visant, dans un premier temps, à informer et sensibiliser les chefs d'entreprises sur ces enjeux. Ainsi, une conférence a eu lieu le 14 mars 2006 à la Librairie Georges sur le thème « Les clients en ont rêvé, nous allons le faire - Concevoir en écoutant les désirs des clients pour faire la différence ». Il s'agissait de faire prendre conscience aux entrepreneurs de l'importance que revêt aujourd'hui le management par la qualité, dans un monde de concurrence accrue. Ce type d'initiative renforce la compétitivité de l'entreprise.

Cette conférence a réuni près d'une trentaine d'entreprises ou leurs représentants, parmi eux des membres mobilisés depuis le début de la démarche, mais également ceux qui se sont associés depuis. Ceci montre bien l'intérêt d'un tel club dans sa mission de mise en réseau des acteurs.

Par la suite, les membres du club d'entrepreneurs ont été conviés à l'ensemble des conférences/débats organisés par Talence Innovation Sud Développement afin de maintenir cette dynamique d'échanges, de mise en réseau (exemples : réunion sur l'intégration des principes du développement durable dans les PME/PMI, conférence sur la construction durable durant la semaine du développement durable, comité des experts...).

En 2007, Talence Innovation Sud Développement poursuivra sa mission d'animation et de mise en réseau des acteurs socio-économiques du Sud Bordeaux. Cela se traduira par l'organisation de nouvelles conférences, mais également par une réflexion sur les possibilités d'échanges et/ou de partenariats des chefs d'entreprises avec les Universités et les Grandes Écoles (exemple : intervention de

chefs d'entreprises au sein des établissements, le monitorat d'entreprise avec l'insertion de doctorants dans les PME, mise en place de stages...).

En résumé, les actions de Talence Innovation Sud Développement pour 2007 se poursuivront donc avec :

- la mise en place opérationnelle du projet pépinière,
- l'animation, le conseil et l'accompagnement (suivi, formation) des créateurs,
- le conseil et le suivi du projet auprès de la ville de Talence, dans les phases de lancement des consultations et appels d'offres et ce, jusqu'au démarrage des travaux,
- le développement du projet « Hôtel d'entreprises »,
- le monitorat d'entreprise,
- l'animation du club des entrepreneurs.

## **2 études et actions spécifiques à caractère intercommunal et de développement durable**

En 2006, Talence Innovation Sud Développement a renforcé son rôle d'analyse, d'étude, d'information et de communication auprès des élus, chefs d'entreprises ainsi qu'auprès d'autres acteurs socio-économiques locaux et de la ville de Talence et du Sud Bordeaux.

Cela s'est traduit notamment par la poursuite de l'animation de l'Observatoire des Activités et de l'Emploi du Sud Bordeaux (bénéficiant du soutien du Fonds Social Européen (Objectif 3 - « Moderniser les politiques d'éducation, de formation et d'emploi », mesure 6 « Moderniser les organisations du travail et développer les compétences »).

## 2.1 actualisation de données et nouvelles publications de l'observatoire des activités et de l'emploi du sud bordeaux

L'Observatoire des Activités et de l'Emploi de la ville de Talence a été mis en place en 2003 à partir des diagnostics socio-économiques de la ville de Talence. Il est devenu intercommunal en 2004. Ce projet a engendré plusieurs actions consistant à recenser les principales données et indicateurs socio-économiques et démographiques sur les communes du Sud de l'agglomération de Bordeaux (Talence, Gradignan, Villenave d'Ornon, Bègles).

Le travail réalisé depuis 2004 a permis d'élaborer de nombreux documents (4 fiches thématiques: « Population », « Emploi », « Entreprises » et « Formations et Universités ») et de développer la stratégie de communication autour des études de l'Observatoire. Les enjeux de tout observatoire sont de pouvoir diffuser des données fiables, actualisables et de manière accessible (forme, type de support, cibles...). En 2006, la collecte régulière des différentes données relatives aux thématiques couvertes par l'Observatoire a permis de réaliser l'actualisation de la fiche « Emploi » et de la fiche « Formations et Universités ». Ceci est rendu possible grâce notamment aux partenariats mis en place au cours de l'année avec :

- la DRTEFP pour la collecte des données relatives aux demandeurs d'emplois, à leur profil et selon les communes,

- l'ANPE pour ce qui est de la catégorie des offres et des demandes d'emplois, ainsi que l'identification des secteurs les plus concernés, par commune,

- le Rectorat pour la collecte des informations concernant les effectifs des établissements du secondaire et de l'enseignement post-Bac,

- les services « enseignement » des mairies qui transmettent les effectifs des écoles maternelles et élémentaires à Talence Innovation Sud Développement.

En 2006, la collecte de nouvelles données, leur traitement et leur analyse ont abouti à la réalisation des deux dernières fiches thématiques de l'Observatoire : la fiche « Cadre de vie et Territoire » et la fiche « Zones d'activités ».



Ainsi, cette fiche (8 pages) a permis de transmettre aux élus des informations ayant trait :

- aux réseaux et aux transports - réseaux routiers, réseaux de pistes cyclables, réseaux de télécommunications, transports en commun (lignes de bus, de tramway)...
- au logement - âge, type de logement, vacances, résidence principale ou secondaire, type d'habitat, afin de faire émerger les lacunes, les problèmes éventuels, notamment concernant les perspectives de constructions (logement social...),
- au cadre de vie - la qualité de l'air, les nuisances sonores, la qualité de l'eau, les espaces verts, le patrimoine afin de connaître les éléments qui font l'attractivité du territoire,
- aux services et infrastructures de proximité - offre de santé, les commerces de proximité, les associations, les équipements socioculturels.

L'analyse de ces informations a souligné les éléments clés d'attractivité du territoire. Cette fiche servira de base de réflexion pour les décideurs économiques et politiques dans leurs actions de valorisation et de développement qui doivent appuyer mais aussi renforcer ces aspects économiques du territoire, qui en font sa spécificité.

Par ailleurs, les informations rassemblées concernaient également les zones d'activités afin de pouvoir élaborer la dernière fiche. Celle-ci présente de manière synthétique, les différents éléments en rapport avec les zones d'activités du territoire du Sud Bordeaux : les équipements structurants, l'accessibilité, leur nombre, leur surface, le nombre d'entreprises, les secteurs d'activités. Tout ceci a permis de constater que les marges de manœuvre des différentes communes du Sud Bordeaux sont particulièrement limitées en ce qui concerne l'expansion et le développement foncier. Par conséquent, des projets de réaménagement et de réhabilitation constituent les principales actions possibles pour appuyer le développement économique du territoire. Dans ce cadre, le projet de pépinière actuellement en cours revêt toute son importance.

Ces deux fiches ont fait l'objet d'une validation en Comité de Pilotage, au cours duquel les résultats ont été présentés accompagnés de pistes de réflexion et de premières préconisations, conformément à la mission d'aide à la décision de l'Observatoire auprès des acteurs socio-économiques du territoire.

En 2006, au cours des différents entretiens réalisés pour la collecte des informations, les remarques relevées ont pu mettre en évidence de nouveaux besoins. En effet, chaque commune doit pouvoir mettre en place sur

son territoire des actions en adéquation avec ses spécificités territoriales afin de mettre en œuvre un programme adapté et efficace. Les élus doivent donc connaître la situation socio-économique de leur ville de façon précise. Pour répondre à cette demande, Talence Innovation Sud Développement, dans le cadre des études menées par l'Observatoire, a réalisé des monographies communales. Elles constituent un état des lieux complet sur la situation socio-économique de la commune (ou du territoire concerné). Ces monographies décrivent de façon précise, et à partir d'indicateurs beaucoup plus nombreux que dans les fiches, les spécificités de la ville en matière d'économie, d'activités et d'emploi.

Enfin, la rubrique « Observatoire » du site a été mise en ligne. Son contenu est désormais accessible sur le site de l'Agence. Dans la sous-rubrique « Publications », les visiteurs ont accès aux résumés des études et rapports de l'Observatoire. Un accès privilégié pour les membres de l'association permet de télécharger les fiches dans leur intégralité au format PDF. Ceci est en partie le résultat de la réflexion menée autour de la mise en place de la stratégie de communication de l'Observatoire.

Par ailleurs, la première lettre d'information de Talence Innovation Sud Développement a été élaborée et sera diffusée en juin 2007.

Une rubrique sera consacrée aux actualités socio-économiques du Sud Bordeaux.

En 2007, les différentes activités de l'Observatoire se poursuivront avec :

- l'actualisation en continue des fiches et des monographies,
- la mise en ligne des nouvelles fiches réalisées et des monographies,
- la diffusion des résultats de l'Observatoire,
- l'accueil de demandeurs d'emploi en lien avec les services « emploi » des mairies et selon des critères de sélection particulièrement stricts (demandeurs d'emploi ne pouvant faire l'objet d'aucun autre accompagnement possible par les structures d'accompagnement vers l'emploi),
- le développement de nouvelles thématiques d'études (ex : nouvelles technologies, développement durable...),
- la diversification des missions de l'Observatoire (mise en place de nouveaux partenariats...),
- la réalisation d'un Atlas du Sud Bordeaux, support permettant d'appréhender la dimension géographique des informations traitées.

## 2.2 initiatives et actions en faveur de la création d'entreprises auprès des femmes et des jeunes dans le cadre de la mise en place d'une pépinière d'entreprises sur le sud bordeaux

En octobre 2004, Talence Innovation Sud Développement a répondu à un appel à projets du FSE Objectif 3, mesure 7 pour son projet : « Initiatives et actions en faveur de la création d'entreprises auprès des femmes et des jeunes dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle pépinière sur le territoire Sud Bordeaux » pour les années 2005 et 2006.

Ce projet a pour objectifs de :

- Favoriser l'entrepreneuriat féminin en adaptant les services d'information et de formation aux besoins des femmes et en menant des actions de communication en faveur de la création d'entreprises par les femmes,
- Encourager la création d'entreprises auprès des jeunes en adaptant la communication et les services offerts au public cible des jeunes porteurs de projet,
- Répondre à la nécessité d'agir en faveur du maintien et de la création d'emplois nouveaux sur le territoire du Sud Bordeaux, et plus largement sur la CUB et le département,
- Redynamiser le tissu économique local par le développement d'activités nouvelles sur le territoire.

Au cours de l'année 2006, un travail important d'identification des principaux types

d'appuis et d'aides à la création d'entreprises ainsi qu'une comparaison concernant leurs pratiques et leurs actions ont été menés.

L'identification et les rencontres des réseaux avaient deux objectifs : la connaissance du tissu d'acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprises et la compilation des bonnes pratiques de ces réseaux en faveur de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.

Dans un premier temps, les dispositifs d'appui à la création d'entreprises ont été identifiés en étudiant les politiques et actions spécifiques menées en faveur de la création d'entreprises et les dispositifs d'accompagnement (organismes et aides) en général, et en particulier pour les femmes et les jeunes.

Dans un second temps, des rencontres entre de nombreux acteurs de la création d'entreprises en Gironde ont été organisées, notamment lors du Salon de l'Entreprise de Bordeaux et des entretiens ont été menés (selon une grille d'entretien précise) pour connaître les mécanismes en place, leur vision de la création par les femmes et les jeunes et leurs sentiments face à l'offre multiple d'accompagnement.

Ces rencontres ont permis de collecter les informations sur les réseaux (qui fait quoi, comment et pour qui ?) et sur les bonnes pratiques (en faveur des femmes et des jeunes) qui servent à la fois à rédiger l'étude de

« benchmarking » des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises et les fiches réseaux pour le guide.

L'étude s'articule autour de deux parties : une analyse de l'offre des réseaux d'accompagnement et des aides à la création d'entreprises d'une part et une analyse des bonnes pratiques en faveur des femmes et des jeunes d'autre part.

Les fiches réseaux quant à elles, reprennent selon un format homogène les données collectées lors de la rencontre des réseaux et mettent l'accent sur les dispositifs d'accompagnement, les outils financiers et les spécificités de l'accompagnement des femmes et des jeunes. Elles ont été constituées dans l'optique de leur utilisation pour le guide de la création d'entreprises à l'usage des femmes et des jeunes.

En 2007, Talence Innovation Sud Développement finalisera l'étude des différents réseaux et réalisera un guide spécifique (basé sur les fiches réseaux) à destination des femmes et des jeunes, futurs créateurs d'entreprises.

Il permettra de valoriser les travaux et actions en faveur de la création d'entreprises par les femmes et les jeunes et contribuera à

développer des mécanismes d'accompagnement spécifiques aux femmes et aux jeunes. Le contenu du guide sera également téléchargeable en ligne sur le site de Talence Innovation Sud Développement à la rubrique « Pépinière en ligne ».

Le guide sera également disponible auprès des missions économiques des villes du Sud Bordeaux, dans les réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises présents sur le Sud Bordeaux et dans les chambres consulaires qui se chargeront de le diffuser auprès des jeunes et des femmes, porteurs de projet et créateurs.

De plus, l'étude de la création d'entreprises par les femmes et les jeunes ainsi que l'identification des réseaux a permis de mieux connaître les problématiques à un niveau régional et national.

Forte de cette expérience, Talence Innovation Sud Développement réalisera un accompagnement auprès de femmes créatrices et de jeunes créateurs sur le Sud Bordeaux afin d'analyser en détail le processus de création d'entreprises, puis les suivra, selon leurs besoins, dans leurs démarches, en vue de leur intégration dans les locaux de la future pépinière de Talence.

## 2.3 la mise en place d'une politique de développement durable : l'agenda 21 de talence

En 2006, par décision du conseil municipal de la ville de Talence, Talence Innovation Sud Développement s'est vue confier, en partenariat avec l'Institut du Management du Développement Durable et des Territoires - IMDDT, l'étude préalable pour mettre en œuvre un Agenda21 local sur la commune. Ce diagnostic avait pour but d'identifier les atouts et faiblesses de la commune, ainsi que les menaces à anticiper et opportunités à saisir.

Cette démarche a reposé sur l'analyse de trois composantes principales sur lesquelles s'adosse une démarche de développement durable d'un territoire :

- Environnement et valorisation du patrimoine naturel,
- Place de l'économie dans le développement local,
- Cadre de vie et équité sociale.

Au premier trimestre 2006, lors du premier Comité de Pilotage du 09 mars 2006, la méthodologie et le calendrier de réalisation de l'étude ont pu être validés. Au cours des deux premiers trimestres, l'équipe de Talence Innovation Sud Développement a collecté l'ensemble des données relatives aux thématiques pour l'élaboration des indicateurs.

Ces données étaient à la fois d'ordre quantitatif (données chiffrées), parfaitement objectives, et d'ordre qualitatif (informations collectées au cours des entretiens avec les services des mairies) dans le but d'appréhender la vision terrain des différents acteurs socio-économiques du territoire.

Un second Comité de Pilotage, le 13 juillet 2006, a permis de faire un bilan de l'état d'avancement du diagnostic, d'identifier les lacunes et les difficultés rencontrées pour la réalisation de l'étude. Il a été également l'occasion pour la mairie de Talence de présenter sa démarche de développement durable « interne » qui complètera donc à terme la démarche territoriale qui préfigure le diagnostic.

Suite à ce Comité de Pilotage, Talence Innovation Sud Développement a poursuivi la collecte des informations et a procédé à leur traitement et leur analyse pour élaborer les indicateurs du diagnostic. Ces derniers ont été la base de réflexion pour l'élaboration des matrices AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) pour chacune des thématiques du diagnostic.

La synthèse de ces résultats, ainsi que les pistes de réflexion (préconisations) ont été présentées au cours du troisième Comité de Pilotage, le 19 septembre 2006. Ce dernier a permis d'échanger et de débattre sur le dia-

gnostic qui a été validé, sous réserve de quelques modifications. Au cours du dernier trimestre 2006, Talence Innovation Sud Développement s'est attachée à la rédaction du diagnostic préalable à la mise en place de l'Agenda 21. Il a été remis aux différents services en charge du suivi du diagnostic et aux membres du Comité de Pilotage. Il a fait l'objet d'une validation lors d'une réunion le 8 janvier 2007. Il est actuellement consultable sur le site de la mairie de Talence.

En 2007, Talence Innovation Sud Développement cherchera à initier une démarche de développement durable intercommunale.

Elle pourra se concrétiser par la réalisation de diagnostics de développement durable sur les autres communes du Sud Bordeaux.

De plus, l'Agence pourrait mener une réflexion autour de la création d'un club « Entreprises et Développement durable », visant à informer, sensibiliser les différents acteurs au concept, capitaliser les expériences dans ce domaine pour favoriser la mise en place de projets et promouvoir les démarches de développement durable.

# 3 relations avec les universités et grandes écoles et pôles thématiques de développement

### 3.1 participation de talence innovation sud développement au pôle alpha (aquitaine lasers photonique et applications)

Le 23 juillet 2004, le pôle Alpha a été créé. Son Président, membre de notre Conseil d'Administration, a présenté les objectifs et les moyens d'Alpha lors du Comité des Experts organisé par Talence Innovation Sud Développement le 3 décembre 2004. Alpha se veut un lieu d'échange de l'ensemble de la communauté scientifique et technologique, d'animation, de coordination et de promotion des activités de la filière dans la logique de l'émergence d'un Pôle de Compétitivité Optique Laser.

En 2005, Talence Innovation Sud Développement a adhéré au pôle afin de collaborer et de

participer aux groupes de travail thématiques.

L'Agence a d'ailleurs participé le 8 février 2007 à l'Assemblée Générale de l'association où ont été définis les thèmes suivants :

- Pôle de compétitivité « Route des lasers »,
- Formation « Laser interne »,
- Transfert de technologie avec « Alphanove ».

Des contacts seront développés pour étudier les formalités de collaboration commune avec la future pépinière.

## 3.2 partenariats et actions liés au pôle « qualité-sécurité-environnement et développement durable »

### 3.2.1 Management « Qualité-Sécurité-Environnement »

En 2006, Talence Innovation Sud Développement a poursuivi son partenariat avec l'ADQSE (Agence pour le Développement du management de la Qualité-Sécurité-Environnement). Ainsi, Talence Innovation Sud Développement a participé à l'organisation de formations sur les thématiques suivantes :

- Le système de management intégré à la qualité-sécurité-environnement,
- Le système de management environnemental.

Talence Innovation Sud Développement participe à la promotion et au développement des formations ainsi qu'à l'animation et l'actualisation du site Internet de l'association, dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec l'ADQSE.

Pour 2007, un nouveau calendrier de formations sera élaboré. De plus, une diffusion des différentes actualités de l'ADQSE ainsi que celles ayant trait à la Qualité-Sécurité-Environnement seront régulièrement envoyées aux membres de l'association.

### 3.2.2 Développement durable : Entreprises et collectivités

Talence Innovation a participé à l'élaboration du « Diagnostic Agenda21 de la ville de Talence ». Elle a participé à l'élaboration de diagnostics territoriaux de communautés de communes ou d'agglomérations en partenariat avec l'Institut de Management du Développement Durable et des Territoires, dans le cadre d'un avenant à la convention existante. Elle a travaillé, par ailleurs, avec l'AFNOR sur l'élaboration du Guide SD21000 adapté aux collectivités locales.

### 3.3 initiatives et actions en faveur de l'intégration du développement durable dans les pme/pmi

Talence Innovation Sud Développement a également conforté son expertise en développement durable auprès des entreprises. En 2006, Talence Innovation Sud Développement a accompagné une entreprise (GT Aquitaine) localisée sur la Zone d'Activité de Thouars et membre de notre association, dans le cadre d'une convention spécifique, dans sa démarche d'intégration du concept de développement durable au sein de son activité.

Ce type de démarche se déroule selon une méthodologie comprenant différentes phases mise en place et validée au sein de Talence Innovation Sud Développement et qui devrait servir d'exemple pour d'autres entreprises. C'est à ce titre que celle-ci est détaillée ci-après.

#### **Première phase : réunion de lancement**

Au cours de cette réunion, l'équipe de Talence Innovation Sud Développement présente la démarche, notamment ce qu'il est possible de faire et les axes de travail envisagés. De plus, l'Agence fait connaissance avec l'entreprise (locaux, personnel, gouvernance...) et établit la première partie du diagnostic, après identification des besoins. Ce premier contact est aussi l'occasion de présenter à l'entreprise les structures avec lesquelles elle peut engager des partenariats (ADEME, associations locales pour le recyclage...).

A l'issue de cette journée, les axes de travail sont choisis en accord avec le chef d'entreprise. Pour exemple, l'entreprise GT Aquitaine a notamment choisi de travailler sur les déchets, le recyclage ou encore les achats éco-responsables. Cette entreprise appartenant au groupe VINCI participait également dans le cadre de la politique de son groupe au « Challenge développement durable du groupe VINCI ». Talence Innovation Sud Développement a donc également accompagné cette entreprise sur cette thématique particulière.

Les axes de travail choisis en général par les différentes entreprises ont pu être regroupés selon les domaines suivants qui pourront servir de grille de référence :

- Consommation d'énergie,
- Gestion des déchets,
- Achats,
- Politique sociale,
- Engagement citoyen,
- Clients,
- Gestion financière.

#### **Deuxième phase : définition des indicateurs**

Cette étape vise à déterminer les indicateurs de suivi de la démarche en partenariat avec l'entreprise accompagnée. Suite à la première réunion, Talence Innovation Sud Développement a pu élaborer différents indicateurs en

fonction des différents axes de travail validés lors de la première réunion. Le but est de suivre l'évolution des actions développement durable par le biais de 37 indicateurs (répartis en 3

thèmes : consommation d'énergie, gestion des déchets et achats (cf. figure ci-dessous Extrait d'indicateurs) permettant d'analyser les progrès de la démarche engagée.

## EXTRAIT D'INDICATEURS DE LA PROPOSITION DE BASE POUR LE SUIVI DE LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES ENTREPRISES

Thèmes	Indicateurs	Méthode de suivi	Calcul	
Consommation d'énergie	Consommation d'eau bureau	Quantité d'eau consommée	m <sup>3</sup> /mois	
	Consommation d'eau chantier	Quantité d'eau consommée	m <sup>3</sup> /mois	
	Consommation électricité bureau	Quantité d'électricité consommée	kWh/mois	
	Consommation électricité chantier	Quantité d'électricité consommée	kWh/mois	
	Consommation gaz bureau	Quantité de gaz consommée	kWh/mois ou m <sup>3</sup> /mois	
	Consommation fioul bureau	Quantité de fioul consommée	litres/mois	
Gestion des déchets	Déchets bureau	Quantité de déchets produite	kg de déchets/mois	
	Déchets chantier	Quantité de déchets produite	Tonnes de déchets/mois	
	Tri des déchets bureau	Part des déchets triés	kg de déchets triés/kg total de déchets bureau	
	Recyclage		Quantité de piles/accumulateurs collectée	Nombre de piles et accus collectés/mois
			Part de matériel reprises par un fournisseur ou un tiers	[Nombre de pièces de matériel reprises par un fournisseur ou un tiers/Nombre de pièces de matériel jetées] x 100
			Part des déchets valorisés sur les chantiers	[Tonnage de déchets valorisés/Tonnage total de déchets collectés sur les chantiers] x 100
Achats	Achat éco-responsable bureau	Part des achats de biens et services effectués selon des critères de durabilité	[Nombre d'achat de biens et services pour les bureaux prenant en compte au moins un critère développement durable/Nombre total d'achats de bien et services] x 100	
	Achat éco-responsable chantier	Part des achats de biens et services effectués selon des critères de durabilité	[Nombre d'achat de biens et services pour les chantiers prenant en compte au moins un critère développement durable/Nombre total d'achats de bien et services] x 100	
	Sensibilisation des fournisseurs au développement durable	Part de cahiers des charges et des commandes contenant des critères de développement durable	[Nombre de cahiers des charges et commandes en compte au moins un critère développement durable/Nombre total de cahiers des charges et commandes] x 100	
	Gestion du papier		Quantité de ramettes de papier consommées	Nombre de ramettes achetées par mois
			Part de ramettes de papier recyclées	[Nombre de ramettes de papier recyclé/Nombre de ramettes achetées par mois] x 100
	Regroupement des commandes bureau	Nombre de commandes mensuelles	Nombre de commande/mois	
	Regroupement des commandes chantier	Nombre de commandes mensuelles	Nombre de commande/mois	
Approvisionnement	Distance moyenne parcourue par les fournisseurs	Distance totale parcourue par les fournisseurs/Nombre d'approvisionnement		

Ces indicateurs sont proposés à l'entreprise qui juge de leur mesurabilité et de leur adaptabilité. Elle peut les simplifier et les aménager en fonction de ses attentes et ses spécificités, comme cela a été le cas la plupart du temps.

A la suite de la validation des indicateurs, le référent « développement durable » de l'entreprise se charge de la collecte et du calcul des indicateurs sur une durée déterminée au préalable. A la fin du délai, une troisième rencontre est organisée.

### **Troisième phase : Premier suivi**

A ce stade, cette rencontre vise à faire le point sur la mesure des indicateurs afin d'identifier les problématiques que leur évolution révèle. Le travail se fait toujours en partenariat entre les dirigeants de l'entreprise, son référent « développement durable » et l'équipe de Talence Innovation Sud Développement.

Il s'agit là de faire exprimer par les entreprises leurs attentes et leurs objectifs quant aux différentes problématiques soulevées. En fonction des besoins et des moyens de la structure, Talence Innovation Sud Développement propose un programme d'actions à suivre pour l'obtention de premiers résultats. Elle donne des conseils sur la manière de les réaliser et apporte un soutien technique.

### **Quatrième phase : Première évaluation**

Suite à la définition du programme d'actions, l'entreprise le met en œuvre. Elle relève au fur et à mesure les valeurs des différents indicateurs retenus pour connaître leur efficacité. Après plusieurs mois d'études, Talence Innovation Sud Développement est en mesure d'évaluer les premiers résultats en collaboration avec l'entreprise. C'est alors l'occasion de vérifier la cohérence entre les objectifs et les actions, et le cas échéant, de modifier les actions ou les réorienter dans un souci d'efficacité maximale.

Suite à ces quatre phases, les réunions qui s'organisent sont des rencontres de suivi et d'évaluation. Cependant, le programme d'actions est fixé pour une durée déterminée à l'issue de laquelle une nouvelle réflexion doit être menée afin de répondre à l'objectif d'amélioration continue, intrinsèque au développement durable.

Talence Innovation Sud Développement, en 2007, développera son expertise en développement durable dans le cadre du projet « Action Collective » qui consiste en l'accompagnement de 5 à 10 entreprises du Sud Bordeaux dans leur démarche de développement durable. L'idée sera de permettre aux entreprises d'agir en réseau et de développer des actions communes.

## 3.4 partenariat avec les universités et les grandes écoles

L'une des missions essentielles de Talence Innovation Sud Développement, qui est au fondement de son identité et qui la différencie des autres agences de développement économique, concerne la promotion et le renforcement des liens entre le pôle universitaire, les Grandes Écoles et les villes du sud de l'agglomération de Bordeaux.

Cet axe de développement se décline en un certain nombre d'actions : la définition, la mise en œuvre et l'organisation des relations partenariales que la ville de Talence et maintenant les villes du Sud Bordeaux souhaitent nouer, par l'intermédiaire de Talence Innovation Sud Développement, avec les quatre Universités (Bordeaux 1, 2, 3 et IV), les Grandes Écoles (Bordeaux École de Management, ENSAM, ENSCP, ENSEIRB et École d'Architecture...) et le pôle universitaire.

C'est dans ce sens que Talence Innovation Sud Développement a orienté ses actions en 2006.

L'Agence a multiplié les partenariats avec les acteurs locaux et intensifié ses relations avec les Universités et les Grandes Écoles dans les domaines de la formation initiale et continue, du développement de la recherche fondamentale appliquée, de l'appui au transfert technologique, de la mise en place des centres de ressources et d'actions en faveur de la création d'entreprises nouvelles et de la diffusion de la culture scientifique et technologique.

L'un des résultats clés de l'année 2006 a concerné les réflexions et travaux dans le domaine de la formation initiale et continue et dans l'approche opérationnelle « terrain » avec les étudiants de Master.

L'Agence s'est donnée pour mission d'agir en faveur de la sensibilisation des différents publics intéressés au développement durable et à la mise en place de démarches de développement durable sur le territoire. Il s'agit de favoriser l'intégration des principes du développement durable dans les formations existantes initiales et continues (environnement, aménagement du territoire, management qualité...) ou de susciter la création de formations nouvelles. Des projets sont développés à deux niveaux :

- Formation continue. Sensibiliser le personnel des entreprises partenaires aux enjeux et problématiques du développement durable et animer des séances d'information sur la mise en œuvre du développement durable dans une collectivité territoriale.
- Formation supérieure initiale. Participer à la mise en place de programmes (modules spécialisés) liés aux problématiques du développement durable, par exemple dans le cadre d'un Master spécialisé (Grande École ou Université). Cela s'est traduit par des recherches de partenariats :

- avec l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux - IEP et le Centre d'Étude et de Recherche sur la Vie Locale - CERVL, dans le cadre de la formation continue professionnelle,
- avec les Universités de Bordeaux 3 et Bordeaux IV qui consisteraient à créer ou participer à un Master professionnel destiné aux étudiants ainsi qu'aux acteurs des entreprises et aux agents des collectivités,
- avec des écoles d'ingénieurs telles que l'ENSCPB, l'ISTAB et l'Institut Environnement, Géo-Ingénierie et Développement - EGID afin d'intégrer les principes du développement durable en entreprises dans le cadre de l'enseignement des étudiants, notamment au cours de leur 2<sup>e</sup> année.

Les discussions avec ces partenaires se poursuivront en 2007.

### 3.4.1 Partenariat avec l'Université de Bordeaux 3

Le partenariat avec l'Université de Bordeaux 3 a consisté à imaginer le contenu du Master 2 professionnel « Développement durable, territoires, entreprise et société » proposé par l'UFR Géographie Aménagement, pour la mise en place de l'option « Gestion du développement durable et

entreprises ». En effet, l'année 2006 a été l'occasion de sa mise à jour et de son enrichissement dans l'attente de la labellisation délivrée par le Ministère de l'Éducation Nationale de France. Ce projet est donc en cours.

### 3.4.2 Partenariat avec l'IEP Bordeaux

Les relations avec l'IEP avaient permis de définir un programme de formation continue professionnelle : « Développement durable : territoires et entreprises », en partenariat avec l'IMDDT. Trois modules de formation aux objectifs clairement identifiés avaient été mis en place :

- « Le développement durable... de la doctrine aux pratiques » module généraliste, de sensibilisation aux principes du développement durable.
- « La territorialisation du développement durable » développant la problématique du développement durable dans les collectivités locales.
- « La responsabilité sociale des entreprises » abordant la problématique du développement durable dans les entreprises.

En 2006, le partenariat a été mis en veille et Talence Innovation Sud Développement attend aujourd'hui que l'IEP se repositionne

par rapport à ce projet.

### **3.4.3 Partenariat avec l'Université de Bordeaux IV**

L'expérimentation du partenariat avec l'Université Bordeaux IV a permis d'obtenir des résultats très positifs. En effet, deux groupes d'étudiants ont été suivis pour la réalisation d'études sur le territoire du Sud Bordeaux.

L'une avait pour but de faire un état des lieux (sur le terrain) des zones d'activités du Sud Bordeaux. Talence Innovation Sud Développement a régulièrement suivi les étudiants avec des rendez-vous et un travail en étroite collaboration avec la chargée de mission. A partir d'une base de données fournie par Talence Innovation Sud Développement et par l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba), les élèves ont sillonné les zones d'activités et réalisé cette enquête terrain pour identifier le nombre d'entreprises par zone, les secteurs d'activité, les effectifs, les statuts juridiques ainsi que les lots disponibles.

Ce travail a fait l'objet d'un rapport remis par les étudiants en mars 2006 et présenté au Comité de pilotage de l'Observatoire des Activités et de l'Emploi du Sud Bordeaux le 29 juin 2006.

L'autre étude concernait l'intégration du concept de développement durable au sein des entreprises. Les étudiants ont alors élaboré un questionnaire en collaboration avec Talence Innovation Sud Développement afin d'identifier le degré de sensibilisation et le niveau d'intégration du développement durable. Ensuite, par une méthodologie d'échantillonnage basée sur différents critères (localisation, taille de l'entreprise, secteur d'activité), le questionnaire a été envoyé à plus de 200 entreprises. Le traitement et l'analyse des retours ont permis aux étudiants de remettre un rapport, servant de base de travail pour la réalisation d'un futur projet « Action Collective » (cf. ci-dessous).

En 2007, ce partenariat pourrait se poursuivre avec l'accompagnement limité à un groupe d'étudiants sur les entreprises innovantes. En effet, la charge de travail étant élevée et le retrait d'un bureau ne permet plus d'accueillir dans les mêmes conditions ces collaborations. L'étude porterait sur les technologies nouvelles et permettrait de répondre aux enjeux du développement durable (énergies renouvelables, nouveaux matériaux et éco-construction...).

Par ailleurs, ce partenariat pourrait être complété par une intervention de Talence Innovation Sud Développement (formation sur le développement durable) auprès des étudiants du Master 2 Aménagement du

Territoire et Développement Régional de l'Université de Bordeaux IV.

#### **3.4.4 Partenariat avec l'École de Management de Bordeaux (BEM)**

Un partenariat avec un groupe d'étudiants de Bordeaux École de Management a démarré dans le cadre de l'action « ProTeam ». Il a eu pour objectif de réaliser un état des lieux concernant la sensibilisation et la mise en œuvre du développement durable au sein des entreprises de la CUB (degré de sensibilité des dirigeants au concept, actions en cours,

projets...), de déterminer les besoins et les attentes sur la problématique.

Ceci permettra d'identifier de nouvelles entreprises du Sud Bordeaux et du territoire de la CUB, pouvant bénéficier de l'accompagnement de Talence Innovation Sud Développement dans le cadre du projet « Action Collective ».

Enfin, 2007 sera aussi l'occasion d'initier un partenariat nouveau avec l'ENSCP qui aura pour objectif de proposer des sessions de formation portant sur la création d'entreprises ainsi que sur le développement

## 3.5 le comité des experts

Le Conseil d'Administration de Talence Innovation Sud Développement du 23 mars 2000 avait décidé de la mise en place d'un Comité des Experts associant scientifiques, techniciens, entreprises et personnalités qualifiées.

La première étape a consisté en l'organisation de plusieurs réunions du comité technique afin de définir ses rôles, sa constitution, ses missions et ses domaines d'intervention. Il a alors été convenu que les missions du Comité des Experts s'articuleraient principalement autour de trois pôles visant à informer et attirer les porteurs de projet vers Talence Innovation Sud Développement, à les conseiller techniquement et à valider leurs projets.

La deuxième étape de mise en place du Comité des Experts s'est attachée à définir deux premiers axes d'intervention :

- 1/ L'un lié au développement des entreprises dans le cadre d'actions d'information, de conseil et de validation des projets,
- 2/ L'autre, lié à l'environnement du développement des entreprises par le biais de la mise en place de pôles de développement nouveaux, de centres de transferts technologiques ou de nouvelles formations liées à ces domaines.

Le Comité des Experts est un outil technique qui pourra être consulté et saisi conformément à ses prérogatives en matière d'évaluation technique des projets (exemples : outil d'aide à la sélection de dossiers pour l'entrée en pépinière).

Par ailleurs, sa fonction plus large de Comité d'orientation pour la ville de Talence sur les projets de développement initiés par le réseau universitaire et intéressant la ville de Talence lui confère un rôle actif en faveur des relations entre la ville de Talence, les villes du Sud Bordeaux, les Universités et les organismes scientifiques, technologiques et de recherche.

Le Comité des Experts qui s'est réuni le 6 octobre 2006 (il s'agissait de la 6<sup>e</sup> réunion de ce Comité), avait pour thème : « La professionnalisation des universités, quel rôle pour les collectivités et les agences de développement économique ? ».

Cette réunion a été l'occasion d'aborder les points suivants :

- La connaissance de l'entreprise par les étudiants,
- Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés,
- Le rapport offre de formation/demande sur le marché de l'emploi,

- Le débat national Emploi-Université,
- Le rôle des pôles de compétitivité dans la professionnalisation des Universités,
- La création d'activités innovantes au sein des Universités.

Elle a également été l'occasion d'écouter le témoignage de trois créateurs d'entreprises sur leur parcours et leur formation, leur

motivation à créer une entreprise ou des activités innovantes, l'activité de leur entreprise et leur vision de l'insertion professionnelle des diplômés.

Ce document a fait l'objet d'un envoi à la Commission HETZEL sur la professionnalisation de l'Université et d'une réponse d'intérêt de la part du Recteur de l'Académie de Limoges, Chancelier de l'Université, Monsieur le Recteur P. HETZEL.

# 4 promotion, participation à des manifestations extérieures et communication

## 4.1 promotion du territoire par une participation active aux manifestations extérieures

Dans l'objectif d'information et de promotion de l'association, le Délégué Général et les collaborateurs de Talence Innovation Sud Développement ont pris part à différentes rencontres sur la thématique de l'aménagement du territoire, du développement économique et du développement durable :

Les **séminaires de formation de l'IHEDATE** (Institut des Hautes Études de Développement et d'Aménagement des Territoires Européens) au cours de l'année 2006 (notamment, les 16 et 17 novembre sur le thème : « Défis à moyen et long terme et développement durable : quelle place pour le local ? »).

L'IHEDATE est un cycle de formation annuel s'adressant à des responsables de haut niveau. Il a pour objectif de permettre la confrontation des expériences, des bonnes pratiques, et la constitution d'un réseau d'acteurs d'origines et de sensibilités diverses s'engageant en faveur d'un développement durable et équilibré des territoires. Compréhension de la mondialisation, intégration européenne, réforme de l'Etat et décentralisation, intercommunalité, gestion des espaces naturels et sensibles, lutte contre les ségrégations spatiales et les effets d'exclusion, développement de nouveaux services liés à la transformation des modes de vie, extension des mobilités, gestion des risques et de la sécurité : tous les thèmes qui relient le développement des territoires, le dynamisme

économique, l'équité sociale et la gestion des ressources rares ont vocation à être abordés à l'IHEDATE dans un esprit d'ouverture et de liberté.

Les **réunions et travaux du CNER** (Conseil National des Économies Régionales) au cours de l'année 2006 (les conseils d'administration et les réunions notamment le 29 mars 2006 sur le thème « Colloque sur les nouveaux enjeux de la politique régionale européenne »).

Depuis sa création en 1952, le CNER remplit une double fonction :

- il est la fédération nationale des agences de développement et des comités d'expansion économique ;
- il joue un rôle de forum, de force de propositions, dans les domaines du développement économique territorial et de l'aménagement du territoire.

Le lancement le 26 avril 2006, du groupe de travail « CNER INNOVATION » à Paris a abouti à un colloque le 11 novembre 2006 à Paris sur le thème « Les nouvelles approches de l'innovation » où des débats sur des problématiques telles que « le rôle des acteurs locaux dans le soutien à l'innovation » se sont tenus.

**Rencontres régionales du MEDD** (Ministère de l'Écologie et du Développement Du-

nable) le 23 mai 2006 : 3<sup>e</sup> appel à projet pour la mise en œuvre des Agendas 21 locaux.

**Troisième journée « Humanisme et Gestion »,** Bordeaux École de Management (13 avril 2006) « Tradition Humaniste et Formation des Managers : Quelles contributions des établissements d'enseignement supérieur et des entreprises ? ». Les débats visaient notamment à comprendre « en quoi les pratiques des managers et les contenus de formations dispensées dans les établissements d'enseignement supérieur respectent-ils les valeurs héritées de la tradition humaniste européenne ? » Les différents thèmes abordés ont été : Ethique et humanisme, Leadership et humanisme, Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et humanisme, Pédagogie, apprentissage et humanisme.

**Salon des entrepreneurs** (1<sup>er</sup> février 2006) à Paris. Ce salon était un concentré d'informations, d'expériences, d'échanges et de rencontres, dans le cadre de projets de création d'entreprises. L'ensemble des acteurs publics, parapublics et privés de la Création, Franchise, Reprise, Financement, Développement, Innovation et Transmission y était réuni avec des cycles de conférences sur le thème : « Développer, Financer, Exporter, Gérer, Manager son entreprise... ».

**Réseau international ISOAFNOR** (17 janvier 2006) à Paris sur le thème du dévelop-

pement durable et de la responsabilité sociétale.

**Présentation du Schéma Régional d'Aménagement et du Développement du Territoire (SRADT)** de la Région Aquitaine (4 mai 2006). Cette réunion a permis à la Région de fixer les grandes lignes directrices de sa politique de développement durable pour les dix prochaines années.

**Présentation de la directive européenne n°2002/49/CE** (15 juin 2006) à Bordeaux. Cette directive, transposée en droit français cette année, concerne la gestion du bruit. La CUB, et donc le territoire du Sud Bordeaux, sont particulièrement concernés puisqu'il s'agit pour les agglomérations, notamment de Bordeaux, de réaliser une cartographie du bruit ainsi qu'un Plan de Gestion du Bruit dans l'Environnement (PGBE) dans les prochaines années (avant 2008).

**Présentation du fonds de cohésion sociale** (21 juin 2006) à Pessac. Cette rencontre visait à informer l'ensemble des acteurs du développement économique et de l'action sociale des modalités de fonctionnement pour l'attribution de financement issu du FCE - Fonds de Compétitivité des Entreprises (profil du public, projets, intermédiaires, structures et organismes, utilisation...).

**Ateliers du développement durable** à Bordeaux (6 février 2006). Cette rencontre

nationale a réuni un large public (plus de 1 000 personnes) autour de 6 grands thèmes : Gestion durable des ressources, Responsabilité sociale des collectivités et développement durable, Changer les comportements, Entreprises et développement durable, Pensez autrement, Le développement durable dans les établissements scolaires, Chasse Durable.

**Plan Climat de la Région Aquitaine** (27 septembre 2006) à Bordeaux. Le réchauffement climatique est aujourd'hui bien réel. La lutte contre ce phénomène est devenue un enjeu politique de taille. Dans ce cadre, la Région Aquitaine a décidé de lancer un plan climat afin de contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de son action pour le développement durable, Talence Innovation Sud Développement a participé à cette présentation.

Ceci permet à l'équipe de Talence Innovation Sud Développement de participer et d'intégrer différents groupes de travail et réseaux sur le développement durable et l'aménagement du territoire, ainsi que de se positionner sur des projets et stratégies d'enjeux nationaux, afin de les décliner plus localement, notamment en intégrant ces orientations lors de la réalisation des différentes études.

**Présentation du projet de PLIE « TGV »** (Talence, Gradignan, Villenave d'Ornon) (12

octobre 2006) à Talence. Trois des communes du Sud Bordeaux, après une étude sociale et économique montrant sa faisabilité, ont décidé de créer un PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). Ce projet sera financé par le FSE, Fonds Social Européen, et se développera au cours de l'année 2007.

Toujours dans l'objectif de s'informer et de promouvoir l'association, Talence Innovation Sud Développement a pris part ou organisé différentes rencontres sur les thématiques de la qualité, sécurité, environnement, de l'économie et du développement durable :

**Présentation des résultats des Travaux de l'Observatoire des Activités et de l'Emploi du Sud Bordeaux** (27 février 2006). Talence Innovation Sud Développement y a présenté la situation socio-économique et de l'emploi du Sud Bordeaux, ainsi que des résultats plus précis pour chacune des communes auprès des élus, des acteurs économiques, des représentants d'universités et des habitants de la ville sur la démographie (l'âge, les ménages, le statut des ménages...), la situation de l'emploi (demandeurs d'emploi, profil, âge, évolution, secteurs les plus touchés...), les entreprises (secteurs d'activités, nombre d'entreprises, effectifs...).

**Conférence « Les clients en ont rêvé, nous allons le faire - Concevoir en écoutant les**

**désirs des clients pour faire la différence** » (14 mars 2006) avec l'intervention de Catherine QUENISSET (Directrice de l'Institut Supérieur du Management par la Qualité). Elle consistait en une sensibilisation des chefs d'entreprises à l'importance du management par la qualité. Aujourd'hui, c'est en favorisant la qualité, l'innovation et le respect de l'environnement que les entreprises pourront maintenir leur activité dans un contexte de concurrence mondiale.

**La semaine du développement durable**, événement national organisé par le MEDD du 29 mai au 4 juin 2006. Dans ce cadre, Talence Innovation Sud Développement a organisé deux conférences auxquelles plus d'une trentaine de participants ont assisté. La première « L'intégration des principes du développement durable dans les TPE/PME » : outils et témoignages en vue de la mise en œuvre d'une démarche développement durable dans les TPE/PME

a eu lieu le mercredi 31 mai 2006, au Château de Thouars à Talence.

La seconde sur « La construction durable : Enjeux, principes et exemples de la construction durable, des démarches HQE et de l'habitat écologique », s'est déroulée le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2006 à la Librairie Georges, à Talence.

**Rencontre-débat** (6 octobre 2006) à Talence. Cette année, la soixantaine de personnes présentes a pu échanger autour du sujet « La professionnalisation des Universités, quel rôle pour les collectivités et les agences de développement économique ? ».

Talence Innovation Sud Développement, en 2007, maintiendra ses activités de participation et d'organisation aux différents événements extérieurs afin de conforter son rôle d'animateur-acteur de réseaux.

## 4.2 la stratégie de communication de talence innovation sud développement

Le manque de lisibilité sur les missions et les actions menées sur un même territoire constitue la principale difficulté des différentes structures intervenant pour le développement local. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de la mise en place d'une véritable stratégie de communication en vue de mieux faire connaître l'Agence mais aussi de rendre plus accessible ses travaux.

Dans un souci de meilleure information et afin de faciliter les partenariats extérieurs, Talence Innovation Sud Développement travaille depuis 2005 à la mise en place de cette stratégie de communication. Cela s'est traduit notamment, en 2006, par l'élaboration d'une charte graphique, qui sera intégrée dans chacun des supports et chacune des publications de l'Agence (présentation, rapport, études, monographies, site Internet...).

### 4.2.1 Le site Internet

Le but du site de Talence Innovation Sud Développement : [www.talence-innovation-sud-developpement.fr](http://www.talence-innovation-sud-developpement.fr), est bien sûr de présenter l'Agence à ses partenaires ou prospects, d'être un véritable outil de communication sur les projets, initiatives et actions menés, mais également un moyen d'échanges d'informations pour ses partenaires et les acteurs du développement local.

Talence Innovation Sud Développement, depuis 2005, travaille à la mise en place d'un

nouveau site qui puisse répondre à l'ensemble de ces objectifs mais qui soit également en accord avec la nouvelle image de l'Agence.

D'autre part, Talence Innovation Sud Développement mène des projets financés par le FSE. Pour ces derniers, il a été prévu de mettre en place des rubriques spécifiques afin de faire vivre les projets dans le temps.

L'architecture du site Internet de l'Agence fait ressortir les différentes thématiques :

- le développement économique,
- l'intercommunalité,
- la création d'entreprises,
- les nouvelles technologies (notion de « modernité » et d'« innovation »),
- le développement durable,
- les études et analyses territoriales.

Talence Innovation Sud Développement a mené, en 2006, ce travail en étroite collaboration avec une agence de communication.

En effet, le travail de l'équipe de Talence Innovation Sud Développement sur le site Internet a permis d'aboutir à la rédaction des contenus, à la mise en ligne du site, mais également à développer la notion d'interactivité et de services.

Les documents et études de l'Observatoire des Activités et de l'Emploi du Sud Bordeaux sont désormais accessibles et téléchargeables au format PDF pour les membres (dans leur version

intégrale) et pour tous (en version résumée).

Les différents outils de la rubrique « Pépinière en ligne » sont désormais accessibles et contribueront à aider les créateurs pour la réalisation de leur projet. Elle sera aussi l'occasion d'expérimenter le suivi des porteurs de projet par l'intermédiaire du Web. Enfin, une actualisation régulière de la rubrique « Actualités » a permis à tous les visiteurs d'être au fait des événements en lien avec les missions de l'Agence et/ou le territoire du Sud Bordeaux.

L'équipe de l'Agence a rédigé les contenus des différentes rubriques en actualisant certains thèmes et en créant les nouveaux. Le site est désormais en ligne aux adresses : [www.talence-innovation.fr](http://www.talence-innovation.fr) et [www.talence-innovation-sud-DEVELOPPEMENT.fr](http://www.talence-innovation-sud-DEVELOPPEMENT.fr) et sa charte graphique permet désormais de faire figurer les différentes notions citées plus haut.

Les différentes rubriques et leurs contenus répondent aux objectifs préalablement décrits ci-dessus.

« **L'Agence** » : présente Talence Innovation Sud Développement (historique et missions, l'équipe, les statuts, les ressources, et les membres).

« **Le territoire** » : avec deux rubriques. La première « **Présentation générale du terri-**

**toire** » présente le territoire avec des données chiffrées et des graphiques (cadre de vie et démographie, marché du travail, configuration productive locale, focus sur les TIC, zones d'activités, formation). De plus, chaque ville y est présentée succinctement avec un lien vers le site de la municipalité concernée. La deuxième sous-rubrique intitulée « **Le campus universitaire** » concerne le domaine universitaire, s'étendant sur deux communes du Sud Bordeaux (Talence et Gradignan) et Pessac. Cet équipement structurant à rayonnement international constitue un atout fort pour le développement économique du territoire.

« **La pépinière** », qui comme prévu, regroupe un ensemble de rubriques déjà existantes (qu'est-ce qu'une pépinière, description du projet de pépinière de Talence, pépinière d'en-

## PAGE D'ACCUEIL DU SITE INTERNET DE TALENCE INNOVATION SUD DÉVELOPPEMENT



treprises de Talence, les pôles de développement, autres infrastructures d'accueil).

On y retrouve également deux nouvelles sous-rubriques: le club des entrepreneurs où l'on présente le groupement, son rôle et les différents événements organisés. Un lien vers «contact» permet à chacun de contacter l'Agence pour avoir des informations complémentaires et devenir membre.

La deuxième nouveauté est la mise en ligne de la rubrique «Pépinière en ligne». Celle-ci est liée au projet FSE «Initiatives et actions menées en faveur de la création d'entreprises chez les femmes et les jeunes». Elle vise à apporter aux créateurs d'entreprises un ensemble d'outils pour mener à bien leur projet (Espace infos, Outils et Nos services). Cette rubrique est le résultat de l'optimisation du site Internet de l'Agence puisqu'il concrétise la dimension interactive de l'outil.

«**L'Observatoire**»: cette rubrique est là encore en lien avec le projet FSE. Entièrement dédiée à l'Observatoire des Activités et de l'Emploi du Sud Bordeaux, elle présente le projet (historique, rôles et missions de l'Observatoire, le territoire d'étude, les domaines d'intervention, les sources de données, les partenaires...) et donne accès aux résumés des différentes fiches et des monographies territoriales (présentation de la situation socio-économique par commune) et

aux rapports complets pour les membres.

«**Le Département Étude**» a lui aussi connu une modification d'organisation. Une première sous-rubrique présente le rôle et les actions de manière générale et les domaines d'études.

Une sous-rubrique «**Références**» donne un aperçu des travaux réalisés par l'association avec une classification thématique. Enfin, la rubrique «**Intervenants**» précise les ressources humaines mobilisées pour la réalisation des travaux.

«**La formation**»: les missions de Talence Innovation Sud Développement ont pour but de favoriser la création d'entreprises, le développement économique et durable. L'Agence travaille en réseau avec les collectivités, les structures de développement et les universités afin de favoriser l'adéquation entre les besoins des entreprises et les ressources du territoire (les futurs travailleurs).

Ainsi, cette rubrique présente les domaines de formation dans lesquels œuvre l'Agence. La sous-rubrique «Offres de formation» décline de manière plus précise les différentes formations (avec le contenu, les thématiques abordées, les objectifs visés...).

Enfin, la rubrique «Offres de stages» permet aux étudiants d'être au fait des stages proposés par l'Agence, qui joue ainsi pleinement son rôle

de lien entre les collectivités, les entreprises et les universités, en accueillant des étudiants.

« **Actualités** » : cette rubrique dont le lien est présent sur toutes les pages du site rappelle les faits marquants de Talence Innovation Sud Développement avec les manifestations organisées par l'Agence, les réunions liées aux différents projets menés (Comité de Pilotage, réunions du club des entrepreneurs de Talence...) mais également toutes les autres manifestations en lien avec ses missions (Développement économique, création d'entreprises, développement durable...).

En 2007, Talence Innovation Sud Développement poursuivra son travail d'actualisation du site. Ceci se fera en prenant en compte les avis des partenaires et des visiteurs, qui voudront bien vouloir faire part de leurs remarques. L'équipe poursuivra son travail de mise en ligne de toute nouvelle étude ou rapport avec, à chaque fois, une version résumée pour les non-membres. Une veille permanente et structurée sera mise en place pour renseigner régulièrement la rubrique « Actualités ». Enfin, une réflexion sera menée sur la forme d'échanges des données avec les partenaires (quel type ? quel format ? mise en page ?...).

#### 4.2.2 La newsletter

Pour compléter cette stratégie de communication, Talence Innovation Sud Dévelop-

pement travaille à la mise en place d'une « newsletter ». Celle-ci permettra de renforcer la communication de l'Agence vers les élus, les partenaires économiques et acteurs socio-économiques du territoire.

Au cours de l'année 2006, la structure et l'architecture finale de la lettre d'information de Talence Innovation Sud Développement ont été arrêtées. Cette newsletter utilise d'ailleurs la même charte graphique que celle du site, toujours dans un souci de lisibilité, d'homogénéité mais aussi de cohérence. L'équipe a ainsi rédigé le contenu de la première lettre d'information. La réflexion a permis d'identifier les rubriques permanentes :

- L'Observatoire et les dernières données,
- Le développement économique (avec notamment la pépinière d'entreprises),
- L'agenda (décrivant les manifestations importantes en lien avec les missions de l'agence (développement économique, création d'entreprises, développement durable,...)).

Une rubrique s'ajoutera en fonction de l'actualité des projets de l'Agence avec notamment un point sur les actions en lien avec le développement durable.

L'équipe de Talence Innovation Sud Développement a défini la liste de diffusion de la

lettre d'information (identification des destinataires, recherche des adresses mails et mises à jour).

En 2007, il s'agira d'assurer la diffusion régulière de cette lettre. Une réflexion sera menée au cours de cette année expérimentale pour la définition d'un calendrier de diffusion. D'autre part, un processus de veille devra être élaboré afin de renseigner la rubrique « Actualités » et « Agenda ». Enfin, dans un souci d'amélioration continue, l'équipe travaillera au perfectionnement de la lettre tant dans sa forme que dans son contenu (modification/création de rubriques, nouveaux articles...).

#### 4.2.3 La nouvelle identité visuelle

Afin de symboliser la dimension intercommunale de l'Agence, une réflexion sur un

nouveau logo a été engagée. Après plusieurs échanges avec les membres du Conseil d'Administration le logo a été élaboré en adéquation avec l'image de Talence Innovation Sud Développement.

D'autre part, conformément aux objectifs de cohérence et de lisibilité fixés pour la stratégie de communication, l'équipe de Talence Innovation Sud Développement a travaillé à l'élaboration des logos de l'Observatoire et de la Pépinière, déclinés selon celui de l'Agence et fidèle à la charte graphique.

En 2007, l'équipe de Talence Innovation Sud Développement travaillera à la déclinaison de la charte graphique sur les autres supports de communication de l'Agence.

## LOGOS DE TALENCE INNOVATION SUD DÉVELOPPEMENT

**TALENCE INNOVATION**  
**SUD DÉVELOPPEMENT** Agence de Développement  
 Economique du Sud Bordeaux



Imprimé en France sur les presses de PG Editions

33110 LE BOUSCAT

Juin 2007

Imprimé sur papier Cyclus : couverture 200 g/m<sup>2</sup>, intérieur 130 g/m<sup>2</sup>

Ce papier se caractérise par sa blancheur naturelle due à un procédé de désencrage innovant  
et par la présence de microparticules évoquant une très discrète trace de poivre.

Composé exclusivement de fibres recyclées, il a reçu tous les éco-labels européens reconnus.

Il associe une haute qualité visuelle à la protection de l'environnement.

# TALENCE INNOVATION

SUD DÉVELOPPEMENT

Agence de Développement  
Economique du Sud Bordeaux

Château de Thouars  
BP 41 - 33401 Talence cedex  
T. +33 (0) 5 56 04 01 90  
F. +33 (0) 5 56 04 01 92  
Albert Massiah, délégué général  
info@talence-innovation.fr  
www.talence-innovation-sud-bordeaux.fr

